

Millau « Condatomagus »

Saint-Martin-du-Larzac dolmen 2



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/11007>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

« Millau « Condatomagus » », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Midi-Pyrénées, mis en ligne le 01 mars 1997, consulté le 22 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/11007>

Ce document a été généré automatiquement le 22 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Millau « Condatomagus »

Saint-Martin-du-Larzac dolmen 2

Date de l'opération : 1990 (SU)

Inventeur(s) : Azémar Rémi ; Crubézy Eric

- 1 Le dolmen 2 de Saint-Martin-du-Larzac, situé au lieu-dit La Bouissière (Fig. n°1 : Vue aérienne de l'ensemble de lanécropole de Saint-Martin-du-Larzac depuis l'est: dolmens 2,3 et 4), est localisé à 100 m à l'ouest du dolmen 3 (*infra*). Fouillé dans les années 1930 par L et O. Geniès, il avait livré un matériel d'une richesse exceptionnelle. Face au risque éventuel de fouille clandestine, Rémi Azémar avec la collaboration d'Éric Crubézy (laboratoire d'Anthropologie, université de Bordeaux I) y a accompli une fouille de sauvetage en 1990. L'objectif était d'effectuer des observations architecturales et de repérer d'éventuels secteurs encore en place.
- 2 Le tumulus n'excède pas 2 m de rayon autour du dolmen. Il ne paraît pas avoir possédé un parement. De contour subcirculaire, son remplissage était essentiellement composé de dalles et blocs calcaires. Le monument se compose d'une chambre rectangulaire délimitée par deux orthostates engagés dans des saignées aménagées dans le substratum bathonien et calés par des lauzes. Ils sont inclinés vers le nord. De nombreuses dalles, d'assez grandes dimensions et rejetées au sud de la chambre semblent devoir provenir de la dégradation des montants. Par ailleurs, un fragment de la table paraît avoir basculé à l'extérieur de la chambre au-delà du montant nord.
- 3 Des murettes en pierres sèches prolongent sur 1 m les montants formant un « vestibule ». Ce dernier ne semble pas déboucher sur la bordure du tumulus. Si la murette sud est bien conservée, la murette nord est effondrée vers l'intérieur. Un dallage continu dont la partie inférieure contenait des esquilles d'ossements humains, recouvre cette murette. À la base, dans le vestibule, une sole de foyer a été observée. Ce dallage pourrait correspondre à une structure de condamnation. Dans le prolongement de la chambre et à 1 m de la limite externe du tumulus, un bloc et quelques dalles semblent constituer une structure de calage.
- 4 Près de 50 kg d'ossements humains ont été recueillis dans les déblais réenterrés par les précédents chercheurs ou délaissés par les fouilleurs clandestins. Une partie de ces

vestiges porte des traces de crémation. Le matériel archéologique recueilli par tamisage à l'eau des déblais est important. Le mobilier métallique compte une alêne losangique, seize fragments de spirale ; l'industrie lithique, un fragment de meule, un trentaine de silex dont six nucléus ; le mobilier osseux comprend six poinçons, huit pendeloques à pointe ; la parure en coquillage et en pierre (stéatite, calcaire et jayet) plus de cent cinquante perles (Fig. n°2 : Dolmen2 (La Bouissière): 1-25, pendeloques en calcaire; 26-33, pendeloques en os). La présence de pendeloques à pointe et d'alènes losangiques permet de proposer une date se situant entre la fin du Chalcolithique et le début du Bronze ancien.

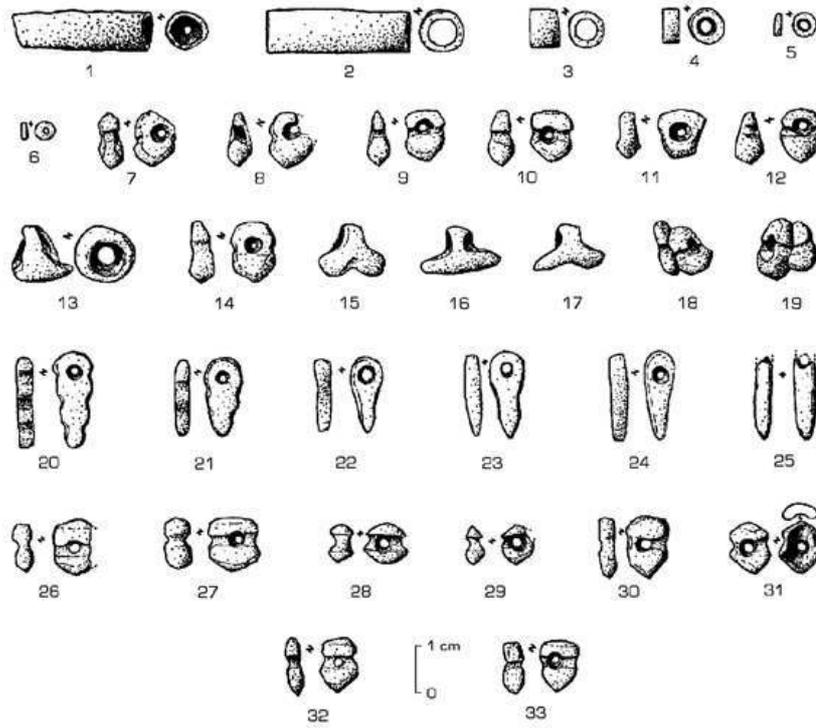
ANNEXES

Fig. n°1 : Vue aérienne de l'ensemble de lanécropole de Saint-Martin-du-Larzac depuis l'est: dolmens 2,3 et 4



Auteur(s) : Azémar, Rémi. Crédits : GI,1997- ; CNRS Éditions 1998 (1990)

Fig. n°2 : Dolmen2 (La Bouissière): 1-25, pendeloques en calcaire; 26-33, pendeloques en os



Auteur(s) : Azémar, Rémi. Crédits : GI -1997 ; CNRS Éditions 1998 (1990)

INDEX

Index chronologique : Protohistoire

Index géographique : Midi-Pyrénées, Aveyron, Millau

operation sauvetage urgent (SU)